



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis d'annulation

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-65544>

Département(s) de publication : 13

Annonce n° 25-65544

Services

Section 1 - Reference de l'avis initial

Annonce n° 25-65273

Section 2 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : MAIRIE DU PUY SAINTE REPARADE

Type de Numéro national d'indentification : SIRET

N° National d'identification : 211300801000019

Ville : LE PUY SAINTE REPARADE

Code postal : 13610

Groupement de commandes : Oui

Nom du coordinateur du groupement : MAIRIE DU PUY SAINTE REPARADE

Département(s) de publication : 13

Section 3 - Identification du marché

Intitulé du marché : Fourniture de repas pour les écoles, pour le portage des repas à domicile et pour le foyer de la ville du Puy-Sainte-Réparade

Type de marché : Services

Description succincte du marché : Le présent marché a pour objet la fourniture de repas en liaison froide, dans le cadre d'un groupement de commandes constitué entre la Commune du Puy-Sainte-Réparade, et le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de ladite Commune. Les prestations concernent : -la fourniture de repas à destination des restaurants scolaires des écoles et des centres de loisirs, -la fourniture et la livraison de repas pour le foyer des seniors (restaurant Les Cigales), -la fourniture et le portage des repas à domicile au bénéfice des personnes âgées ou en situation de dépendance. -La mise à disposition, sur demande du Groupement, d'un (d'une) cuisinier(ère) sur le foyer des seniors

Section 4 - Motif de l'annulation

Erreur relative au support de publication. Un nouvel avis sera publié

Date d'envoi du présent avis à la publication : 12/06/2025